Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction des Affaires Administratives et Générales

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة

مديرية الشؤون الإدارية والعامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/2021/MEFRA/AC/MAIN

Le 6 avril 2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour **la maintenance de la solution antivirale pour la messagerie électronique au profit du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales** - **Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration**- Rabat - Chellah. **Bureau n°206, 2ème étage Entrée «D»,** Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma, rubrique : **''Appel d'Offres''**).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
(5000,00 DH) cinq mille dirhams ;

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :
Trois cent soixante-dix-neuf mille deux cents dirhams toutes taxes comprises
(379 200,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.